

VERSION 2022

PROJET DE TERRITOIRE



2022
+
2030

UN PLAN D'ACTION
VIVANT

 **COBAN**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN D'ARCACHON NORD

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS

WWW.COBAN-ATLANTIQUE.FR

ÉDITO



Cédric Pain
Vice-Président
Stratégie et Planification territoriale,
Maire de Mios

La COBAN s'est volontairement engagée dans la révision de son Projet de Territoire.

Il était indispensable de définir une véritable stratégie pour guider notre action et la rendre plus visible, efficiente et partagée. La démarche concertée et collective mise en œuvre avec l'ensemble des élus communautaires et les rencontres régulières du Bureau des Maires ont permis de définir **un projet commun, dynamique, pour construire et vivre la COBAN à l'horizon 2030.**

Notre Projet de Territoire rassemble ici nos valeurs, notre identité et notre ambition. Autour de 5 thématiques prioritaires (**le Développement Économique, les Mobilités, les Ressources, les Solidarités, les Équipements**), il met en lumière les grands enjeux de développement pour notre

territoire, les orientations et actions à mettre en œuvre, ouvrant un champ des possibles et affirmant le socle d'une ambition collective.

C'est une opportunité majeure pour le Nord Bassin, pour toutes les communes qui le composent, d'entrer dans **une nouvelle ère de développement.**

Nous devons répondre et nous adapter à un contexte particulier qui nous demande et nous demandera encore de relever de nombreux défis économiques, sociétaux, écologiques, énergétiques...

Plus que jamais, nous devons faire preuve **d'ambition, d'audace et d'innovation** aussi, pour que notre territoire soit au rendez-vous. C'est **la condition de notre attractivité et de la préservation de notre identité.** C'est le sens de notre action collective, de notre Projet de Territoire.





Nathalie Le Yondre
Présidente du Bureau des Maires,
Maire d'Audenge

Ce Projet de Territoire est **le fil rouge de notre action.**

Répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain impose évidemment un niveau d'exigence fort, une réflexion et une action à plus long terme, de s'atteler à mettre en œuvre des projets pour assurer les **meilleures conditions de vie et de service possibles pour nos habitants.** Ces projets seront bien sûr conçus et mis en œuvre en collaboration étroite avec nos partenaires, dans le cadre de nos compétences et capacités financières.

Nous devons donner du sens, être ambitieux pour les communes de la COBAN! De grands chantiers nous attendent dans la réalisation de ce Projet de Territoire : l'aide et le soutien apportés à nos entreprises et commerces pour développer l'emploi et l'activité, la fluidification des déplacements, la mise en œuvre de politiques foncières adaptées, une attention particulière portée aux saisonniers,

l'encouragement d'initiatives vertueuses pour faire durablement de ce territoire une terre d'innovation, voire d'expérimentation, tant pour le développement économique, les mobilités, les ressources, que pour les solidarités et l'offre d'équipements à dimension communautaire.

L'enjeu est important pour nos habitants, nos entreprises, nos jeunes, notre territoire et ses institutions.

Ce Projet de Territoire est donc à la fois le résultat de nos travaux, de nos ambitions au service du Nord Bassin et notre boussole pour les années à venir.

C'est la raison pour laquelle nous souhaitons le partager largement avec tous les habitants et acteurs du Nord Bassin afin qu'ils s'en saisissent et se l'approprient.

SOMMAIRE

2 INTERVIEWS CROISÉES

VERBATIM 4

6 LE TERRITOIRE

8 AXE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AXE MOBILITÉS 12

16 AXE RESSOURCES

20 AXE SOLIDARITÉS

AXE ÉQUIPEMENTS 24



VERBATIM

Ils et elles font vivre le Nord Bassin



Bruno LAFON,
Président,
Eau potable
Maire de Biganos

Notre territoire est aujourd'hui confronté à de nombreux défis, 3 en particulier :

- Le logement : permettre à chacun d'habiter sur le territoire qu'il affectionne
- Le transport : nos communes ne sont pas égales face aux problématiques de mobilité
- L'affaiblissement des moyens financiers de nos communes.

Mais je crois en notre Projet de Territoire, qui doit nous permettre de mutualiser plus encore nos moyens d'action et répondre collectivement à l'ensemble de ces défis.

La COBAN est une chance pour nos communes, elle doit devenir une évidence pour ses habitants et trouver toute sa place dans leur quotidien.

Pour cela, il nous faut donner du sens à nos compétences et à nos politiques publiques.

Le Projet de Territoire doit être un guide.

À nous maintenant de faire le choix de l'action et de maintenir le cap.



Jean-Yves ROSAZZA,
Vice-Président
Grands Travaux et équipements, Communication,
Maire d'Andernos-les-Bains

L'attractivité du Nord Bassin entraîne pour ses habitants des adaptations dans la façon d'y vivre et d'y travailler.

La COBAN doit constituer une communauté de projets choisis, avec le but de renforcer le niveau d'équipement du territoire, faciliter les usages et développer résolument l'axe de la mobilité.

Tout en veillant au respect de l'identité de chacune des huit communes, leurs différences et leurs complémentarités.

C'est notamment à cette échelle que nous pourrons répondre à la problématique du logement.



Marie LARRUE,
Vice-Présidente
Énergies renouvelables,
Santé,
Services mutualisés,
Maire de Lanton

La COBAN, en passant d'un statut de Communauté de Communes à celui de Communauté d'Agglomération, a vu ses compétences et ses moyens élargis. Nous affirmons ici, par notre Projet de Territoire 2022-2030, notre volonté politique d'avancer collectivement tout en nous inscrivant dans la continuité du travail mené précédemment. Les enjeux territoriaux sont multiples et interdépendants : développement économique, logement, mobilité, protection de la qualité environnementale, mais aussi préservation de la qualité de vie de nos jeunes notamment, promotion d'un tourisme de qualité vertueux, etc. Je suis convaincue que la clé de la réussite tient à un territoire fort, plus intégrateur, en capacité de fédérer et de nouer des coopérations solides avec ses territoires voisins et Bordeaux Métropole.



Philippe DE GONNEVILLE,
Vice-Président

Développement durable,
Maire de Lège-Cap Ferret

Notre territoire Nord Bassin est à la fois ce qui nous rassemble et notre plus formidable atout. C'est un joyau rare, par son patrimoine naturel d'abord; c'est ce qui détermine son identité, ses valeurs.

Préserver l'environnement territorial est donc la première condition de notre attractivité touristique mais aussi résidentielle, tant pour nos habitants que pour ceux qui souhaitent s'y installer. La priorité, le facteur clé de réussite de ce Projet de Territoire réside ainsi dans la valorisation quotidienne de notre cadre de vie, la pérennité de nos atouts via des actions ciblées et la volonté collective de maintenir une sérénité et une certaine tranquillité, marqueurs forts du Nord Bassin. Accorder nos activités et nos grands projets dans un souci global de protection environnementale est nécessaire et possible : c'est ici l'un des objectifs du Projet de Territoire 2022-2030.

Ce qui doit faire la force de la COBAN, c'est la mise en commun de nos atouts, de nos singularités, pour permettre une équité sur le territoire. Je porte la Commission Transports/Mobilités, et suis convaincu que ce sont ces priorités qui font et feront de façon plus efficiente encore le lien entre les communes, permettront une efficacité optimale dans le maillage du territoire. Nous avons lancé le Plan de Mobilité simplifié, élément structurant de la mandature, qui sera mis en œuvre en collaboration avec nos territoires voisins, en particulier Bordeaux Métropole. Il faut développer cette culture de projet tout en gardant notre âme et notre identité « Nord Bassin ». Il était essentiel d'ajuster le Projet de Territoire au regard, notamment, de l'évolution territoriale. La démarche participative a constitué un maillon essentiel de ce travail, permettant aussi de donner de la visibilité à l'action de la COBAN. Nous devons inscrire notre action dans nos champs de compétences et au service de l'intérêt général.

Manuel MARTINEZ,
Vice-Président
Développement
économique et touristique,
Emploi
Maire de Marcheprime



Le Projet de Territoire a été remis à jour pour impulser une nouvelle dynamique à la COBAN, via notamment la mise en œuvre d'une démarche participative et collaborative avec l'ensemble des élus.

Il participe aujourd'hui à définir un intérêt communautaire, complémentaire des problématiques communales, pour, in fine, aboutir à une action territoriale équilibrée, profitable à tous.

La question du développement économique, touristique et numérique, ainsi que l'accompagnement des activités économiques sont centrales. Nous devons répondre aux besoins des entreprises, créer des emplois en les rapprochant des habitants pour limiter les flux de circulation, agir pour un développement efficace et maîtrisé sur nos zones d'activités.

Xavier DANEY,
Vice-Président
Transports,
Mobilités durables,
Maire d'Arès



LE NORD BASSIN, NOTRE TERRITOIRE



Le Cires à Saint Brice,
ARÈS



Conférence publique,
MARCHEPRIME



Aire de co-voiturage,
MIOS



La Recyclerie ATENOBA,
ANDERNOS-LES-BAINS



Domaine de Certes,
AUDENGE



Le Mimbeau,
LÈGE-CAP FERRET



Office de Tourisme,
LANTON



Port de Biganos,
BIGANOS



-  Aires de covoiturage
-  Zones d'Activités
-  Circulations douces
-  Vélodyssée
-  Unité de méthanisation
-  En projet
-  Panneaux solaires
-  Centrales photovoltaïques en projet

70 862
habitants

38 %
de la population
composés de familles
avec enfants

23 837 €
de revenu pondéré
médian disponible
pour les ménages

18 230
emplois

80 %
du territoire couvert
de forêt

8
communes

605 km²
de superficie

60
km de littoral



PROJET DE
TERRITOIRE

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS

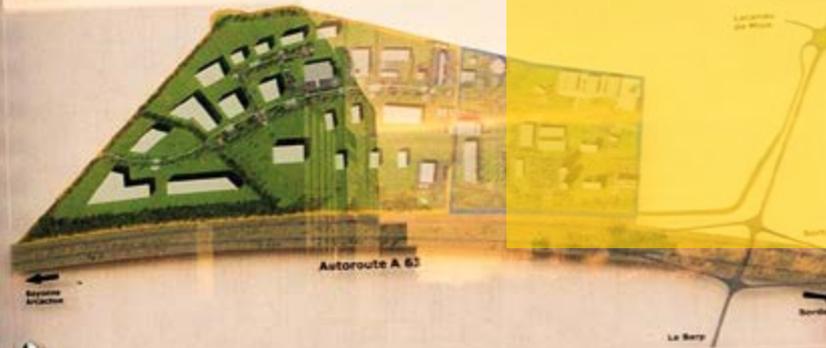
- 3°
- 4°
- 5°
- 5°
- 5°
- 5°
- 5°
- 6°
- 7°
- 8°
- 8°
- 8°
- 9°
- 10°
- 10°
- 10°
- 10°
- 11°
- 12°
- 13°
- 13°
- 13°



Parc d'Activités
Mios Entreprises

Bienvenue

Airial 1
Airial 2



**PROMOUVOIR UNE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE SOUTENUE ET DURABLE**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3 M€*

consacrés en 2021
à l'aménagement des Zones
d'Activités Économiques

80 %

de taux d'occupation
des Zones d'Activités
Économiques

65,3 %

de Commerces
et Services

7 600

entreprises

15

ZAE

**Des secteurs
émergents**

Numérique
Silver Économie
Recherche et Développement

4

grandes filières
emblématiques
(Forêt-bois, Économie de
la mer et nautisme, Tourisme
durable, Construction)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ORIENTATION N° 1

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ

1A Réaliser une **prospective foncière** à vocation économique et acquérir du foncier pour **développer la capacité d'accueil des entreprises en veillant à préserver les espaces naturels.**

MISE EN ŒUVRE :

- Mener une étude de prospective foncière à vocation économique pour envisager les possibilités d'implantation à court, moyen et long termes.
- Constituer une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des entreprises, levier indispensable pour favoriser le développement durable de l'économie locale et limiter les migrations pendulaires.
- Développer le foncier sur les communes où il y a des projets pré-identifiés (accompagner les communes dans la révision de leur PLU dans ce cadre).
- Réaliser une cartographie des entreprises du territoire.

1B **Créer un espace structurant** permettant aux entreprises du **secteur tertiaire** de développer leur activité et selon leurs besoins : hôtels d'entreprises, bureaux, services mutualisés, salles de réunions/séminaires...

MISE EN ŒUVRE :

- Identifier les besoins et les lieux potentiels.
- Construire un business model : définir des critères d'accès, notamment sur la nature (généraliste ou filière) des activités accueillies.

1C Créer un **guichet unique** pour les entreprises et **simplifier les procédures** en offrant aux entreprises et porteurs de projet un interlocuteur unique : la COBAN.

MISE EN ŒUVRE :

- Accompagner et soutenir les entrepreneurs, porteurs de projet dès la création d'activité, tout au long de la vie de leur projet.
- Proposer différents outils d'accompagnement en fonction du stade d'avancement des projets (préparation du projet, étude de marché, financement, création, démarrage d'activité).
- Mettre les porteurs de projets en lien avec les partenaires : BA2E, SIBA, Marque Bassin d'Arcachon, Pays Barval, etc.
- Renforcer le partenariat avec les chambres consulaires pour accompagner les entreprises en proximité.

ORIENTATION N° 2

DYNAMISER LE TISSU ÉCONOMIQUE

- 2A** Réviser et réajuster le Schéma de Développement Économique pour l'adapter aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

MISE EN ŒUVRE :

- Renforcer le tissu économique (entreprises, artisanat, commerce) dans une logique de pérennité et de création d'emplois.
- Conforter l'attractivité du territoire.
- Affirmer une politique économique partagée, basée sur l'action coordonnée des acteurs du territoire de la COBAN.
- Renforcer le partenariat avec les chambres consulaires pour accompagner les entreprises en proximité.



ORIENTATION N° 3

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET VERTUEUSE

- 3A** Articuler l'intervention de la COBAN, en contribuant à l'animation de la dynamique de réseau Économique Sociale et Solidaire* et à la promotion des initiatives, permettant ainsi de structurer cette filière clé de la transition durable

- 3B** Améliorer la qualité architecturale, énergétique et paysagère des aménagements dans les Zones d'Activités Économiques en harmonie avec le cadre de vie du territoire du Nord Bassin et sa mise en œuvre.

MISE EN ŒUVRE :

- Lancer une charte paysagère et d'aménagement (cahier des charges) avec définition de critères.
- Se rapprocher des groupements d'entreprises.
- Inciter les propriétaires de bâtiments industriels à installer des dispositifs de production d'énergie autonome.

* abréviation «ESS»

- 3C** Contribuer à la création d'emplois et d'activité dans ce secteur économique.

MISE EN ŒUVRE :

- Impulser une dynamique de promotion du secteur d'activité ESS via les dispositifs d'accompagnement de retour à l'emploi notamment.

- 3D** Structurer les initiatives et donner de la visibilité à ce type d'économie sur le territoire de la COBAN.

- 3E** Structurer une filière « Économie Sociale et Solidaire » : identifier les acteurs, faire un état des lieux des initiatives et activités existantes, communiquer pour attirer de nouveaux projets.

ORIENTATION N° 4

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET RESPONSABLE DE LA COBAN VIA L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL « CŒUR DU BASSIN »

- 4A** Poursuivre collectivement une politique intercommunale structurée de développement touristique du territoire.

ORIENTATION N° 5

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PROJET AVEC BORDEAUX MÉTROPOLE ET LE PAYS BARVAL





ENCOURAGER UNE MOBILITÉ PLUS PROPRE POUR UN TERRITOIRE À FAIBLE ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

MOBILITÉS

**130 786 €*
investis dans le renforcement
de l'offre aux heures
de pointe sur les lignes
de bus 601 et 610**

2 027
élèves transportés
quotidiennement via l'offre
de transport scolaire

24
bus à énergie 100 %
renouvelable et
100 % néo-aquitaine

5
véhicules
de Transport
À la Demande
(TAD)

15
aires de
covoiturage
réalisées

6
consignes
« vélos sécurisés »
de 2 places
chacune

21
Bornes de Recharge
pour Véhicules
Électriques déployées
entre 2017 et 2020

MOBILITÉS

ORIENTATION N° 1

RÉVISER LE SCHÉMA DE DÉPLACEMENTS

- 1A** Relancer la réflexion autour du Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin (PDDNB) en lien avec le Département.

MISE EN ŒUVRE :

- Revoir les mobilités dans leur ensemble avec les autres parties prenantes, via les résultats de la dernière concertation.

- 1B** Réaliser une étude portant sur un Plan de Mobilité Simplifié (en cours).

MISE EN ŒUVRE :

- Réaliser un diagnostic complet des mobilités sur le territoire.
- Proposer un plan d'actions global, portant sur tous les modes de mobilités pour un maillage complet du territoire répondant aux différents besoins des habitants (réseau transport en commun, navettes, pistes cyclables, covoiturage...).

- 1C** Développer des expérimentations écologiquement vertueuses et innover en matière de transports.

MISE EN ŒUVRE :

- Réunir une équipe Projet dédiée.
- Expérimenter, y compris pour le transport de marchandises et les livraisons.

- 1D** Mettre en place une billettique unique intégrée.

MISE EN ŒUVRE :

- Coordonner les différents acteurs de transport afin de permettre aux usagers de voyager sur différentes lignes (tous modes, tous gestionnaires) lors d'un même déplacement.
- Définir les tarifs pour tous les modes et réseaux de transport.

Objectifs :

- Réduire le coût de l'intermodalité.
- Améliorer la qualité du service en rendant plus simples les déplacements.

- 1E** Développer l'intermodalité (structures, dessertes, cadencement...).

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec les résultats du Plan de Mobilité Simplifié, définir les nœuds intermodaux les plus pertinents et établir un plan d'actions permettant de fluidifier les transitions entre les différents modes de transport.

- 1F** Adapter la communication aux évolutions des modes de transport.

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec les résultats du Plan de Mobilité Simplifié, établir un nouveau plan de communication institutionnelle à destination des usagers, pleinement adapté aux nouvelles façons de se déplacer sur le territoire.



ORIENTATION N° 2

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CIRCULATIONS DOUCES

- 2A** Soutenir le développement des pistes cyclables intra-communales (via des aides financières).



MISE EN ŒUVRE :

- Soutenir des projets communaux de création/extension de pistes cyclables via des fonds de concours.

- 2B** Améliorer le confort et la sécurité du réseau cyclable intercommunal.



MISE EN ŒUVRE :

- Améliorer le jalonnement pour faciliter l'orientation des usagers.
- Améliorer la signalétique pour renforcer la sécurité des usagers.
- Maintenir la continuité du réseau, en cohérence avec les infrastructures existantes.

- 2C** Développer les infrastructures permettant une utilisation facilitée des modes de transport doux et décarbonés (vélos, trottinettes, rollers) : espaces de stationnement, stations de gonflage, abris sécurisés.



MISE EN ŒUVRE :

- Créer des pôles dédiés aux mobilités douces avec bornes de recharge pour vélos à assistance électrique, abris vélos sécurisés, stations de gonflage, espaces de stationnement, kits de réparation d'urgence, etc.

ORIENTATION N° 3

DÉVELOPPER LES TRANSPORTS EN COMMUN POUR CONSTITUER UNE ALTERNATIVE À L'AUTOSOLISME

- 3A** Créer un réseau de transport urbain.

MISE EN ŒUVRE :

- Lancer une étude de création via le Plan de Mobilité Simplifié.
- Objectif : constituer une alternative aux déplacements en voiture et proposer une mobilité aux plus fragiles.

- 3B** Augmenter les fréquences des lignes de bus interurbaines.

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec les résultats de l'étude du Plan de Mobilité Simplifié, réévaluer avec la Région (autorité organisatrice des transports interurbains) les besoins actualisés pour définir de nouvelles fréquences et amplitudes horaires pour les lignes interurbaines.

- 3C** Améliorer la communication autour des possibilités d'alternatives à la voiture individuelle.

MISE EN ŒUVRE :

- Lancer une campagne de communication spécifique sur l'offre intermodale et les alternatives au « tout voiture ».



Proposition émise par les élus communautaires en Séminaire Participatif

PROJET DE
TERRITOIRE

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS



VALORISER ET PROTÉGER LES RESSOURCES POUR UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

RESSOURCES

3 km

de réseau d'eau
potable renouvelés en
2020 pour un montant
de 450 000 €

69 578

habitants desservis
par le réseau d'eau
potable en 2020

8

déchèteries pour
particuliers
1 déchèterie pour
professionnels

32

points de collecte
en apport volontaire

91 %

de valorisation
des déchets en
2020, dont **60 %** en
valorisation matière
ou organique

691

composteurs
distribués en 2020
(**+ 35 %** par an)

1

Plateforme ÉCO'BAN depuis
2017 avec plus de **1 400**
conseils apportés aux ménages,
138 visites à domicile,
229 permanences, **71** animations

RESSOURCES



ORIENTATION N° 1

LA COBAN, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

- 1A** Développer la **production d'énergie verte** en privilégiant la méthanisation et le photovoltaïque.

MISE EN ŒUVRE :

- Identifier les sites susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques ou une unité de méthanisation.
- Conduire des études de faisabilité et d'acceptabilité pour la réalisation de ces deux types de projet.
- Définir les montages juridiques et financiers les plus adaptés pour la réalisation de ces projets.

- 1B** **Imposer des critères environnementaux** chiffrés dans les cahiers des charges des marchés publics intercommunaux.

MISE EN ŒUVRE :

- Imposer des objectifs chiffrés en matière environnementale aux titulaires des marchés publics intercommunaux.
- Insérer des critères de sélection environnementaux dans les procédures de marchés publics.

- 1C** **Lancer une étude sur l'exploitation et la valorisation des ressources locales, en circuit court.**

MISE EN ŒUVRE :

- Réaliser une étude approfondie sur les possibilités de valorisation des ressources locales (méthanisation des boues sédimentaires, déchets verts, bois, vent, soleil, marées...) production d'énergie sur le territoire.
- Accompagner le SIBA dans sa démarche de valorisation des boues sédimentaires.



ORIENTATION N° 2

AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

2A Réduire la production de déchets à la source.

MISE EN ŒUVRE :

- Informer les usagers en ayant au préalable établi un état des lieux des postes de pertes les plus importants.
- Sensibiliser les usagers aux gestes éco-citoyens.
- Mettre en place un groupe de travail spécifique, incluant les services techniques de la COBAN et des usagers.
- Relancer le Programme Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers pour la production d'énergie sur le territoire.

2B Accueillir une nouvelle plateforme de récolte des déchets verts, en complément de celle d'Andernos-les-Bains.



MISE EN ŒUVRE :

- Définir la localisation la plus pertinente sur le territoire.
- Identifier un site adapté pour accueillir cette installation.

2C Étudier la potentialité de mise en œuvre d'un système de compostage, des bio-déchets.

MISE EN ŒUVRE :

- Conduire à terme l'étude de faisabilité de l'unité de méthanisation sur la commune de Mios.
- Réaliser une étude de faisabilité pour un site de compostage des bio-déchets.
- Évaluer la pertinence et la faisabilité de la réalisation des deux projets, de manière simultanée ou différée.

ORIENTATION N° 3

PRÉSERVER EFFICACEMENT LA RESSOURCE EN EAU

3A Définir la politique de l'eau de la COBAN :



MISE EN ŒUVRE :

- Mettre en œuvre une gestion patrimoniale performante des infrastructures (Plan Pluriannuel d'Investissement).
- Fusionner les contrats Eau/Délégation de Service Public de l'eau potable, au regard des enjeux de préservation et de gestion des ressources.



PROJET DE
TERRITOIRE

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS



ORGANISER LES SOLIDARITÉS POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONIEUX AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS

SOLIDARITÉS

1

PLH, lancé en 2021, qui a pour objectif de mieux répondre aux besoins de logement des habitants du territoire

64 %

des adhérents au service de Transport À la Demande (TAD) sont des personnes à mobilité réduite ou de plus de 75 ans

1

LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) itinérant sur les communes de la COBAN

43 334 €

consacrés aux aires d'accueil des gens du voyage en 2020

15 000

masques distribués gratuitement pendant la crise sanitaire

1

convention territoriale globale signée avec la CAF de la Gironde en décembre 2021

SOLIDARITÉS



ORIENTATION N° 1

AMÉLIORER L'OFFRE DE LOGEMENTS À L'ECHELLE INTERCOMMUNALE

- 1A** Mettre en œuvre le programme d'actions du Programme Local de l'Habitat (PLH), outil pour une meilleure maîtrise du coût de l'habitat en veillant particulièrement à **développer et harmoniser la politique de logements collectifs et sociaux.**

MISE EN ŒUVRE :

- Favoriser l'habitat intégré / habitat intermédiaire.
- Conduire une étude de besoins en hébergement d'urgence.
- Développer un projet de Résidence Hôtelière à Vocation Sociale (RHVS), notamment à destination des travailleurs saisonniers.
- Favoriser l'habitat intergénérationnel au profit des seniors isolés et des jeunes actifs.

- 1B** **Acquérir du foncier** pour de futurs logements sociaux

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, réaliser une étude de prospective foncière dans l'objectif de construction de nouveaux logements sociaux.

- 1C** Poursuivre la création, l'aménagement, l'entretien et la **gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs** conformément aux obligations réglementaires.

MISE EN ŒUVRE :

- Réaliser les travaux prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement permettant de maintenir une offre qualitative.



ORIENTATION N° 2

STRUCTURER UNE POLITIQUE ENFANCE-JEUNESSE D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

- 2A** Favoriser la construction ou la réhabilitation de bâtiments scolaires à hautes normes environnementales.

MISE EN ŒUVRE :

- Prévoir une participation financière de la COBAN à des projets communaux identifiés de construction nouvelle ou de réhabilitation de bâtiments scolaires.

- 2B** Déployer la Convention Territoriale Globale en cohérence avec les politiques locales de la COBAN.

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec la CAF et les 8 communes concernées, coordonner la mise en œuvre des actions prévues dans la Convention Territoriale Globale.

- 2C** Définir les objectifs de développement du Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant (LAEP).

MISE EN ŒUVRE :

- Évaluer l'activité actuelle du LAEP et définir les nouvelles actions à développer.

ORIENTATION N° 3

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SANTÉ ORGANISÉE ET MUTUALISÉE

- 3A** Établir un état des lieux à l'échelle intercommunale de l'offre de santé.

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec le Contrat Local de Santé porté par le Pays, identifier les besoins précis en matière de santé (structures, médecins généralistes, médecins spécialistes...) à l'échelle communale.
- Les mettre en lien avec les projections démographiques sur le territoire.

- 3B** Inciter l'installation des médecins généralistes et spécialistes.

MISE EN ŒUVRE :

- En lien avec le Contrat Local de Santé porté par le Pays Barval et l'Agence Régionale de Santé, favoriser le développement des Maisons de Santé et autres projets mutualisés.



PROJET DE
TERRITOIRE

ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS



DÉVELOPPER DES ÉQUIPEMENTS EN FAVEUR D'UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF

ÉQUIPEMENTS

53 %

de foyers raccordés à la fibre
optique entre 2018 et 2021

1,6 M €

investis par la COBAN pour le
déploiement du Très Haut Débit

4 556 241 €

investis dans les
équipements du
territoire en 2020

2

nouvelles piscines
à l'étude sur le
territoire

434 517 €

investis pour la
construction du
nouveau siège de la
COBAN en 2020

ÉQUIPEMENTS



ORIENTATION N° 1

DOTER LE TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS ET VERTUEUX

1A Construire 2 nouveaux équipements aquatiques.

MISE EN ŒUVRE :

- Définir finement le besoin en fonction des différents publics ciblés (scolaires, loisirs, compétitions, activités bien-être etc.).
- Réaliser une étude de programmation.
- Évaluer la possibilité de réalisation des 2 équipements de manière simultanée ou différée.

1B Participer à la réalisation de nouveaux équipements sportifs des communes (city stades, terrains de paddle tennis, skate parc, terrains multisports...).

1C Prévoir un soutien financier (fonds de concours) pour des projets communaux identifiés.



Projet de futur siège de la COBAN

ORIENTATION N° 2

DOTER LE TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS STRUCTURANTS ET VERTUEUX

2A **Réhabiliter et étendre** le siège communautaire.

MISE EN ŒUVRE :

- Renforcer les conditions d'accueil des usagers et l'accessibilité aux services publics.
- Augmenter les capacités d'espaces de travail (évolution des effectifs) pour garantir de bonnes conditions de travail aux agents.
- Répondre à une meilleure intégration paysagère et thermique du bâtiment.

ORIENTATION N° 3

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE

3A Engager une réflexion sur la **structuration d'une politique culturelle** intercommunale.

MISE EN ŒUVRE :

- Évaluer les interconnexions possibles entre les communes et la COBAN.
- Cibler les projets prioritaires et budgétiser les ressources nécessaires à leur bon développement.



ORIENTATION N° 4

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

4A En lien avec le Département, permettre le **déploiement de la fibre optique** pour tous les habitants de la COBAN avant fin 2025.

4B **Accompagner les communes** pour permettre le déploiement de la fibre optique dans des conditions administratives et financières acceptables.



Proposition émise par les élus communautaires en Séminaire Participatif

PROJET DE
TERRITOIRE
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
MOBILITÉS
RESSOURCES
SOLIDARITÉS
ÉQUIPEMENTS

coban-atlantique.fr



ANDERNOS-LES-BAINS • ARÈS • AUDENGE • BIGANOS •
LANTON • LÈGE-CAP FERRET • MARCHEPRIME • MIOS